22L02NE
(22L02-200-0202)

Carte écoforestière

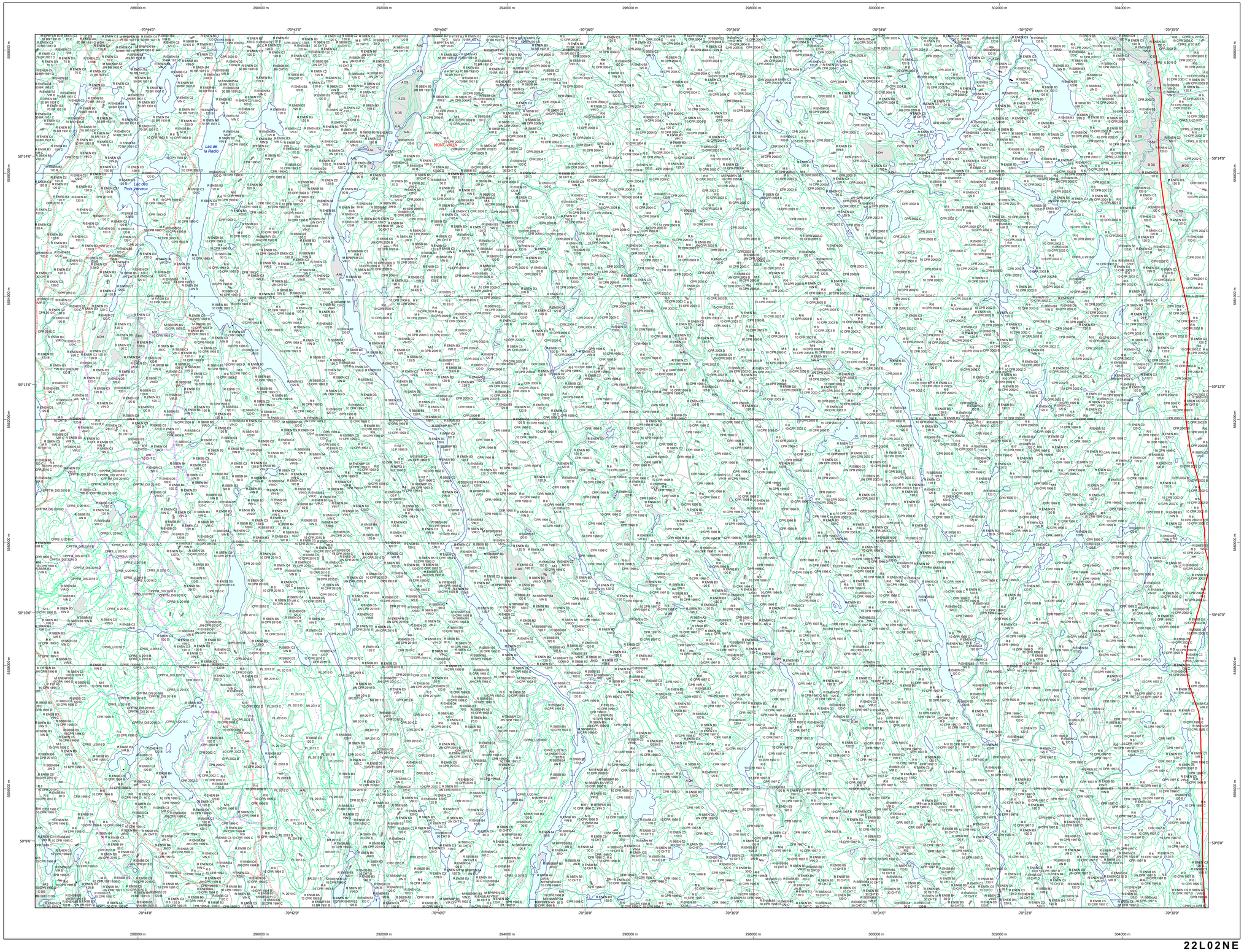

22L02NE
(22L02-200-0202)

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 3e	X			
SBSB	Groupement d'essence 4e	X			
A	Indice densité	X	X		
B	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention origine	X	X		
T8	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
S8	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
CT	Code de terrain 3e	X		X	X
NF	Code de terrain 4e	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUS 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	FR	Frêne rouge
PG	Pin gris	EB	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PI	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FM	Feuillu hybride (3)
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillus non commercial
C	Thuya occidental	FP	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4e et 5e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Caryer Tardif	OS	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PG	Peuplier à grandes dents
PI	Pruche de l'est	CB	Chêne blanc	PE	Peuplier faux-tremble
EO	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier baumier
SB	Sapin Baumier	EO	Érable rouge	SA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental	EB	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	9m à 12m	7m à 9m	4m à 7m	2m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	S0	S0
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	S0	S0
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	S0	S0
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	S0	S0
	E	Densité recouvrement haute					H7*	
	I	Densité recouvrement inférieure					I7*	

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)			
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)					Jin-jir			
	Vieux inequienne ou irregulier (origine > 80 ans)					Vin-Vir			
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10/ 30	30/ 50	30/ 70	50/ 70	50/ 90	70/ 90	70/ 120	90/ 120	120/ 120
	30/ 10	50/ 10	50/ 30	70/ 30	70/ 50	90/ 50	90/ 70	120/ 70	120/ 90
	50/ 10	50/ 30	50/ 50	70/ 50	70/ 70	90/ 70	90/ 90	120/ 90	-
	70/ 10	70/ 30	70/ 50	70/ 70	90/ 70	90/ 90	120/ 70	-	-
	70/ 30	70/ 50	70/ 70	90/ 50	90/ 90	120/ 70	-	-	-
	80/ 10	80/ 30	80/ 50	80/ 70	90/ 90	-	-	-	-
	90/ 10	90/ 30	90/ 50	90/ 70	90/ 90	-	-	-	-
	120/ 10	120/ 30	120/ 50	120/ 70	120/ 90	-	-	-	-

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE		INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe de diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		des arbres d'avenir
FR	Frisée	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
		CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRU	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande finale	CEA	Coupe de préjardinage
	Coupe progressive d'ensemencement	CB	Coupe par bandes
CPE	Coupe progressive	CTB	Coupe par bandes
CT	Coupe totale	CE	Coupe partielle
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe partielle et épidémie légère
ETR	Élimination des tiges résiduelles		Coupe progressive d'ensemencement
ENS	Ensemencement	CPM	(feuillus)
ENM	Ensemencement avec mini serres		Coupe progressive d'ensemencement
P	Plantation	CPC	(mélangés)
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		Coupe progressive d'ensemencement
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	(résineux)
			Dégagement mécanique de la rég.
PLB	Plantation de boutures		Naturelle
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage	DR	
RIA	Régénération d'un site occupé	EC	Éclaircie commerciale
	par une infrastructure abandonnée	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial	EPC	Éclaircie précommerciale
	d'aménagement	ENR	Enrichissement
		FER	Fertilisation
		RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EL	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	
CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	3% à 9%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

22L07NO	22L07NE	22L06NO
22L02NO	22L02NE	22L01NO
22L03NO	22L03NE	22L01NE

Ruisseau du Butor

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	19° 05' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	70°37'31"O 50°11'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	07/06/2019

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2013
Date de mise à jour provinciale	Juin 2019
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec